

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 25 juin 2026 à 19h30 à la halle de
Gymnastique (salle 2) de Crémines

ORDRE DU JOUR

1. Crédit d'engagement de chf 1'400'000.- du SeMe affecté à l'optimisation et au maintien de la valeur de la filière boues à la STEP (part de la commune de Crémines chf 73'320.-) (décision).
2. Comptes annuels 2025 du Syndicat scolaire du Grand Val (décision).
3. Comptes annuels 2025 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
4. Crédits d'engagement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val pour différentes dépenses périodiques nécessaires au fonctionnement du Syndicat scolaire élargi du Grand val (décision).
5. Crédit pour l'achat du mobilier existant au Syndicat scolaire du Grand Val pour un montant de chf 112'000.- (décision).
6. Comptes annuels 2025 de la Commune mixte de Crémines (décision).
7. Crédit supplémentaire de chf 45'000.- pour la mise en conformité de l'électricité de la halle de gymnastique (décision).
8. Crédit d'investissement pour l'interconnexion en eau de secours entre Crémines et Grandval d'un montant de :

Interconnexion Crémines-Grandval	chf 470'000.00
<u>./. Subvention</u>	<u>chf - 42'100.00</u>
Total de l'investissement	chf 427'900.00

dont 40% à charge de la commune de Crémines (décision).
9. Règlement du service dentaire scolaire pour les communes affiliées au Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
10. Rapport 2025 de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données (information).
11. Organe de vérification des comptes de la Commune mixte de Crémines (décision).
12. Divers.

Dépôt public :

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2025 du Syndicat scolaire du Grand Val
- Comptes 2025 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Comptes 2025 de la commune mixte de Crémines

- Liste des crédits d'engagement pour les différentes dépenses périodiques nécessaires au fonctionnement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val et base de calcul pour l'achat du mobilier existant au Syndicat scolaire du Grand Val
- Règlement du service dentaire scolaire pour les communes affiliées au Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Rapport technique du projet du SeMe concernant le crédit d'engagement de chf 1'400'000.- et message explicatif à l'attention de l'assemblée communale

Recours :

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Invitation :

À l'issue de l'assemblée communale, un apéritif sera offert en l'honneur de nos élus :

- Patrick Tobler, élu au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois,
- Walter Habegger, élu au Conseil du Jura bernois.

Nous vous invitons à vous y joindre pour célébrer leur engagement au service de notre région.

Crémines, le 20 mai 2026

Le Conseil communal